

Le **1<sup>er</sup> mai 2021**,  
nous apporterons des  
changements à certains  
de nos programmes de  
services bancaires ainsi  
qu'aux frais qui y sont liés.

Ces renseignements vous aideront à  
comprendre les changements et la  
façon dont ils s'appliqueront à vous.

BMO



Ici, pour vous.<sup>MC</sup>

## Les changements qui suivent s'appliquent aux clients des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises :

Traites bancaires et mandats		
	Actuellement	À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2021
Traites bancaires et mandats – toutes les devises <sup>1</sup>	7,50 \$ chacun	<b>9,95 \$ chacun</b>

Compartiments de coffre – Frais de location annuels		
	Actuellement	À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2021
Petit compartiment	55 \$	<b>60 \$</b>
Moyen compartiment	80 \$	<b>95 \$</b>
Super grand compartiment	350 \$	<b>400 \$</b>

## Les changements qui suivent s'appliquent uniquement aux clients des Services bancaires aux particuliers :

Frais mensuels des programmes de services bancaires		
<p>Pour connaître votre programme de services bancaires, vérifiez dans le coin supérieur droit de votre relevé, consultez votre compte dans les Services bancaires en ligne de BMO<sup>MD</sup> ou accédez à l'onglet Données du compte de l'appli Services mobiles BMO.</p>		

	Actuellement	À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2021
<b>Programme Performance</b>	15,95 \$	<b>16,95 \$</b>
<b>Assorti d'un programme à frais réduits</b>		
• Enfants, adolescents, étudiants et nouveaux diplômés	5,00 \$ 11,95 \$	<b>6,00 \$ 12,95 \$</b>
• Aînés		
• Bénéficiaires d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)	11,95 \$	<b>12,95 \$</b>
<b>Programme AIR MILES<sup>md†</sup></b>	15,95 \$	<b>16,95 \$</b>
<b>Assorti d'un programme à frais réduits</b>		
• Aînés	11,95 \$	<b>12,95 \$</b>
• Bénéficiaires d'un REEI		
<b>Programme Maxi-Service classique<sup>2</sup></b>	15,00 \$	<b>16,95 \$</b>
<b>Programme r@ccourci<sup>2</sup></b>		

## **Le changement qui suit s'applique au programme de services bancaires à frais réduits pour étudiants :**

Le 1<sup>er</sup> mai 2021, nous **éliminerons l'exigence relative à l'âge minimal** du programme de services bancaires à frais réduits pour étudiants. Les étudiants à temps plein inscrits dans une université, un collège ou un établissement privé de formation professionnelle postsecondaire, peu importe leur âge, seront admissibles au programme de services bancaires à frais réduits pour étudiants en fournissant une preuve d'inscription.

## **Frais liés aux interrogations sur les mouvements de compte effectuées aux guichets automatiques (GA) ou dans une succursale de BMO :**

Le 1<sup>er</sup> mai 2021, nous **éliminerons les frais imputés aux interrogations sur les mouvements de compte effectuées aux GA ou dans une succursale de BMO**, s'il y a lieu. Relativement aux comptes assortis d'un programme de services bancaires, les interrogations sur les mouvements de comptes effectuées aux GA et dans une succursale de BMO ne compteront plus comme des transactions au titre de la limite de transactions mensuelles de votre programme de services bancaires.

## **Foire aux questions sur les changements apportés aux programmes et aux frais en 2021**

### **Comment puis-je obtenir l'exonération des frais mensuels du programme?**

Certains programmes de services bancaires admissibles offrent une exonération des frais en fonction d'un solde minimal. En conservant un solde minimal dans votre compte de chèques chaque jour du mois, vous pouvez recevoir un remboursement intégral des frais mensuels du programme<sup>3</sup>. L'exonération des frais en fonction d'un solde minimal varie selon le programme. Pour en savoir plus, allez à [bmo.com/bancaires](https://www.bmo.com/bancaires).

## **Comment puis-je tirer le maximum de mon programme Performance?**

Les membres de votre famille peuvent ouvrir des comptes personnels ou conjoints sans payer de frais mensuels supplémentaires grâce au Forfait famille de BMO<sup>4</sup>.

Si vous êtes le titulaire principal d'un compte assorti du programme Performance, vous êtes admissible à un rabais pouvant aller jusqu'à 40 \$ sur les frais annuels d'une carte de crédit admissible de BMO chaque année<sup>5</sup>.

De plus, les titulaires principaux de comptes assortis du programme Performance peuvent s'inscrire aux services de protection contre le vol d'identité EnGarde<sup>MC</sup> sans frais supplémentaires<sup>6</sup>.

## **Comment puis-je réduire au minimum les frais si je me sers fréquemment des traites et des mandats?**

Si vous achetez des mandats ou des traites en dollars américains à partir d'un compte en dollars américains de BMO, nous annulerons les frais. Si vous achetez des traites en dollars canadiens ou en devises, vous pouvez envisager de passer au programme Privilège, qui offre un nombre illimité de traites et de mandats sans frais supplémentaires<sup>1</sup>.

## **Est-ce que les frais associés au programme de services bancaires à frais réduits pour la communauté de la Défense canadienne (SBCDC) augmenteront pour moi?**

Non, nous faisons passer le montant du rabais de 15,95 \$ à 16,95 \$ par mois, donc vous pourrez continuer à profiter du programme Performance sans frais mensuels.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de services bancaires et les frais relatifs aux services bancaires courants, consultez le site [bmo.com/bancaires](http://bmo.com/bancaires).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à un représentant en succursale ou appelez-nous au **1-877-225-5266**.

BMO accepte également les appels effectués au moyen d'un service de relais téléphonique (SRT).

**Merci de faire affaire avec BMO.**



#### Conditions

<sup>1</sup> BMO Banque de Montréal ou d'autres institutions financières peuvent exiger des frais additionnels pour le remboursement ou le remplacement d'un mandat ou d'une traite bancaire perdus ou volés. L'institution financière réceptrice pourrait imputer des frais. Les mandats et les traites en dollars américains sont offerts sans frais lorsqu'ils sont achetés par l'intermédiaire d'un compte de particulier en dollars US. Les traites en devises sont assujetties à des sanctions et à la réglementation en matière de conformité, et les noms des bénéficiaires font l'objet d'une vérification par rapport à la liste des personnes visées par des sanctions internationales. Selon les résultats de cette vérification, le bénéficiaire d'une traite en devises pourrait ne pas être en mesure de l'encaisser.

<sup>2</sup> Ces programmes ne sont plus offerts. Ces renseignements sont destinés aux clients actuels inscrits à ces programmes.

<sup>3</sup> Les frais mensuels du programme de services bancaires (à l'exception des frais du programme AIR MILES et du Programme Pratique) peuvent être annulés si vous maintenez en tout temps le solde mensuel minimal indiqué dans votre compte de chèques principal désigné comme le compte principal dans le cadre de votre programme de services bancaires. Le compte principal est celui que vous désignez pour payer les frais bancaires, par exemple les frais mensuels du programme et les frais de transaction. Vous devez payer les frais liés aux transactions, aux services et aux produits non inclus dans votre programme de services bancaires.

<sup>4</sup> Les services bancaires courants sans frais offerts dans le cadre du Forfait famille sont disponibles pour tous les membres de la famille habitant sous le même toit que le client titulaire d'un compte principal assorti d'un programme de services bancaires admissible. Pour connaître toutes les modalités du Forfait famille, consultez le document Conventions, programmes de services bancaires et frais relatifs aux services bancaires courants qui se trouve en succursale et en ligne, à l'adresse [bmo.com/conventions](http://bmo.com/conventions).

<sup>5</sup> Le rabais sur carte de crédit ne peut s'appliquer qu'une seule fois par programme Performance par année. Les comptes principaux comportant plus d'un titulaire recevront seulement un rabais sur carte de crédit. Vous trouverez tous les détails en ligne sur le site [bmo.com/PerformanceRabais](http://bmo.com/PerformanceRabais).

<sup>6</sup> Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, consultez le site [bmo.com/engarde](http://bmo.com/engarde). EnGarde est offert par Sigma Loyalty Group et Intersections Inc. Les modalités se trouvent sur le site [bmo.com/engarde/modalitesSLG](http://bmo.com/engarde/modalitesSLG).

<sup>MD</sup> AIR MILES est une marque de commerce déposée d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et par la Banque de Montréal.

<sup>MC</sup> EnGarde est une marque de commerce de Sigma Loyalty Group Inc.